

Acre (Israel)

No 1042

Identification

Nomination The Old City of Acre

Location Western Galilee

State Party Israel

Date 30 June 2000

Justification by State Party

During its existence, Acre has been a unique example of the symbiosis between different cultures and values. Its geographical position made it a meeting point between east and west. The fact that various cultures struggled for control over the city ensured that all parties were exposed to each other's influence.

Acre's uniqueness becomes apparent when examining the Crusader city. The Crusaders brought European building technology with them to the Holy Land whilst utilizing local materials. They built in accordance with various needs that were dictated by the city's geographical position. Their relationship with the place and the local population led to the development of the hybrid city of its period, of which no comparable example exists in Europe

Crusader Acre evolved for 200 years, reaching the peak of its importance on a world scale at the time when it was the capital city of the Crusaders, and a main entrance for many visitors to the Holy Land. Another example of the city's uniqueness may be found in the way that Crusader Acre eventually played a role in Ottoman plans for building. After the Mamelukes captured the city they attempted to bury the original city. However, during rebuilding in the 18th century, the original Crusader buildings were used as foundations for the new buildings, thus keeping the basic Crusader city plan. **Criterion ii**

Acre is a living witness to the existence of two now extinct cultures – those of the Crusaders in the Holy Land and of the Ottomans. A Crusader city for pilgrims such as Acre could only exist in the Holy Land. As things developed in the region, Acre became the second most important city in the country after Jerusalem.

Since Acre was the capital of the second Crusader kingdom it offers today unique evidence of the highly particular lifestyle of the Crusaders, which lasted for a relatively short period in history before disappearing. The crux of this evidence of culture and life style is to be found in the lower level of the city in the multitude of

archaeological remains, preserved in superb condition for hundreds of years.

It is enough to walk around old Acre of today in order to get a constant sense of Ottoman culture because of the unusual degree to which its lifestyle has been preserved within the city walls and due to its geographical location. This happened despite the fact that changes in the socio-economic conditions led the wealthy classes to leave the city. **Criterion iii**

Acre demonstrated settlement and utilization of available land by great masses of people by military means, for a specific religious purpose. This was not in fact settlement for its own sake but in order to provide a stepping stone on the way to Jerusalem. Thus the city was a mixture of garrison and way station. This manner of settlement as part of a historical process over a short period of time is unique.

The Crusaders created a new culture in the land which did not seek either to perpetuate its influence on local culture or to absorb the influence of local culture. Thus in a moment Crusader Acre ceased to exist as soon as it was captured by the Mamelukes and the Crusades were over. There was no continuity of the special life style that had existed until that point. **Criterion v**

Acre is directly connected with a number of important historical world events, and also to the Baha'i faith.

In 1189 the Crusaders under King Guy de Lusignan laid siege to Acre in a two-year operation that went unparalleled in the tales of medieval wars of both the Christian and Muslim worlds. Salah-A-Din, Richard the Lion Heart, and Philippe II all participated in the war and Acre surrendered to the Crusader forces on 12 July 1191. Acre experienced its golden age as the capital of the Second Crusader kingdom from 1191 to 1291. It stood at a junction of international routes and was a trading centre between Europe and Asia. In 1291 the city was finally captured by the Moslems and systematically destroyed on the orders of Sultan El Ashraf.

In 1799 Acre became world-famous owing to the failure of Napoleon's army to capture the city after laying siege to it for a long time. The city's defenders, with the active aid of the English, managed to repel the French forces, forcing them to withdraw. "Tel Akko," previously called "King Richard Hill," was renamed "Tel Napoleon." The failure of the siege of Acre marked a turning point in Napoleon's career.

In 1868 the Baha'ullah arrived in Acre as a prisoner of the Ottoman Empire. He spent the remaining 24 years of his life in the city, first imprisoned in the city's fortress and later kept under house arrest in a small building in the alleyways of the old city. During his sojourn in Acre, the Baha'ullah wrote his most important work, setting out the laws and precepts to be observed by Baha'i adherents. He was freed towards the end of 1870 and went to live on a nearby estate outside the walls of the city. He died in 1892, his remains were buried on the estate, and to this day his tomb is the holiest shrine of the Baha'i.

During the British mandate in Palestine nine freedom fighters from the resistance were executed in the Gallows Room, part of the British prison occupying the citadel. **Criterion vi**

Category of property

In terms of the categories of cultural property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, this is a *group of buildings*.

History and Description

History

Ancient Acre was situated on Tel Akko (or Tel El Fukhar), about 2.5km to the east of the location of the old city. Settlement at the tell appears to have begun during the Early Bronze Age (c 3000 BCE). Around 1900 BCE the town was fortified by a high earthen rampart with a brick gateway facing the direction of the sea. When the Israelites entered the land of Canaan Akko was one of the cities allotted to the tribe of Asher. In the centuries that followed it was under Assyrian rule in the 9th century BCE and between the 6th and 4th centuries BCE it was a Phoenician town under Persian rule. Following the conquest of the entire region by Alexander the Great and his early death, the area around Acre was first ruled by the Hellenistic Ptolemaic dynasty of Egypt and then the Seleucids of Syria.

The present city was founded on the peninsula in the earlier period (3rd–2nd centuries BCE) and named Antiochia Ptolemais after its founder, Ptolemy II of Egypt. There are still traces of fortifications, a wall, and tower from this period. Acre was a centre for international trade because of its strategic position and its natural port.

After a short period as part of the Jewish Hasmonaean kingdom in the 1st century BCE the city fell to the Romans in 63 BCE and became part of the province of Syria; it was granted the status of *colonia*. The first Christian pilgrims passed through Acre on their way to Jerusalem. In 330, during the Byzantine period, this region passed into the control of the Roman Empire. This was a time of economic and demographic expansion, when hundreds of churches and monasteries were established all over the Holy Land. The larger cities expanded and were encircled by new fortification systems; Acre retained its status as the principal port of the region.

During the early Arab period (638–1099), when the city, which reverted to its original name, Akko, formed part of the Caliphate of Cairo, many of the country's cities were abandoned and destroyed. Acre decreased in importance as an international port and the city limits were reduced to include several quarters around the port, where a Moslem naval fleet was stationed. Acre began its economic recovery during the 10th and 11th centuries and the port and city walls were rebuilt.

The Crusader period began for Acre in 1104, some five years after the fall of Jerusalem. Baldwin I, King of Jerusalem, and the Genoese commercial fleet cooperated in laying siege to Acre from land and sea until the city fell to the Crusaders. A new and special model of settlement evolved, characterized by defined and autonomous quarters. The king settled in the northern part of the city, where he built a fortified palace.

Genoese, Venetian, and Pisan merchants built autonomous quarters nearby the port. The military orders installed themselves nearby – the Hospitallers in the north

of the city to the west of the palace, the Templars in the south-west of the city, and the German Knights close to the eastern wall of the wall. Other important quarters included those of the Patriarch (in which the Church of the Holy Cross, Acre's main cathedral, was built), the French merchants (the Provençal quarter), and the English merchants. Moslem and Jewish merchants also settled in the city.

Many public buildings were erected – fortified buildings, churches, bathhouses, bakeries, courts and hostels for pilgrims and merchants, covered markets – and also private dwellings. During the two centuries of Crusader rule Acre developed into a wealthy and thriving trading city. It symbolized the interchange between the eastern and western cultures better than any other city.

In 1187, after the debacle at Hattin and the destruction of the Crusader army, the Moslems captured the whole of the Crusader lands and Acre was held for four years. It was not until 1191 that the Third Crusade led by Richard the Lion Heart led to the recapture of Acre and the adjoining coastal regions. A second Crusader kingdom was established with Acre as its capital, since the Crusaders were not able to retake Jerusalem.

From 1191 to 1291 the second Crusader Kingdom expanded its borders. New neighbourhoods such as Monmizar to the north were built and Acre was given a new double city wall. More palaces, churches, and public buildings were erected, at a time when styles in the west were changing from Romanesque to Gothic. This change in style was put into practice in Acre and recent excavations have revealed buildings that reflect the transition between styles and the initial establishment of the Gothic style in the 13th century.

The Mameluke period (named after the Moslem rulers of Egypt) began in 1291 with the conquest of Acre and continued until 1517. Acre came within the *mamluka* of Gaza. The city was destroyed and totally abandoned, with only a few buildings remaining around the port.

During the Ottoman period (1517–1917) Acre was described by pilgrims and merchants who visited it in the 16th and 17th centuries as a deserted ghost town, with some structures from the Crusader period still standing, some jutting out of the earth, and others buried. Reconstruction did not begin until the middle of the 18th century, under Daher El Amar, who renewed the port, manned it with officials and merchants, built a palace for himself, and rebuilt the fortifications.

The building of Ottoman Acre in the 18th and 19th centuries buried the remains of the Crusader city, thereby preserving the Crusader remains. In 1799 Acre attained world fame after Napoleon failed to capture the city, under the command of its Turkish ruler Ahmed El-Jazar, after a long siege.

Acre enjoyed renewed economic expansion in the 19th century. Mosques, bathhouses, and caravanserais were built. Wealthy merchants settled there, building grand mansions in the eastern Neo-Classical style of the end of the 19th century.

In 1868 Baha'ullah, founder of the Baha'i faith, arrived in Acre as a prisoner of the Ottoman Empire. He spent the remaining 24 years of his life in the city, first imprisoned in the city's fortress and later under house arrest in a small building in the alleyways of the old city. During his

sojourn in Acre, the Baha'ullah wrote his most important work, setting out the laws and precepts to be observed by Baha'i adherents. The Baha'ullah was freed towards the end of 1870 and went to live on a nearby estate outside the walls of the city. He died in 1892, his remains were buried on the estate, and to this day his tomb is the holiest shrine of the Baha'i.

After capturing Acre in 1918 and being given control of Palestine by mandate of the League of Nations, the British used the fortress as a prison. Several leading Jewish settlers were imprisoned there, and hangings also took place. The British developed the city outside the boundaries of the walls, constructing dwellings and administrative buildings. However, they did nothing to alter the fabric of life within the walls of the old city. The port fell into disuse as the nearby modern port of Haifa superseded it.

After Israel's independence in May 1948 only a few Moslem residents remained in the old city, but after the fighting had died down many Palestinian Arab refugees from other places began to arrive and settle in the old city, whilst many Jews settled in the new sections. At the present time the five thousand inhabitants of the walled city are exclusively Arab and some 80% are migrants from other parts of Israel.

Description

The built city comprises two levels:

The Crusader city, mainly subterranean remains, partly revealed and in a very good state of preservation – wall, quarters (Hospitaller, Genoese, Pisan, Venetian, *Burgus Novos*, etc), open and covered streets, monuments, drainage tunnels, systems of hideaway passages, shops, and dwellings.

The Ottoman city, built over the ruins of the Crusader city, using the earlier structures as foundations and thereby helping in the preservation of the remains of the Crusader city and its outline. The Ottoman city is characterized by its narrow alleyways, monuments, and inhabited dwellings with inner courtyards.

The *system of fortifications* comprises the city walls, gates, towers, and moat. The walls were built in stages between 1750 and 1840. They include the ruins of the Daher-El-Umar's wall (built 1750–51) and its Lion Gate, the El-Jazar wall, and the city gates (the Landward Gate, built by El Jazar, the Seaward Gate, and two entrances in the northern walls opened in 1910).

Two elements of the *water-supply system* survive: the remains of the water aqueduct, built by either Dahar El Umar or El Jazar, which brought water from the Kabri fountain to the city and supplied it to the bathhouses and the public fountain, and a reservoir constructed of five Ottoman barrel vaults.

There are several noteworthy *tombs of sheikhs and cemeteries*, including the Nebi Tzalah Tomb in the cemetery near the eastern wall, the Sheikh Yanis Tomb inside a room in a southern wall of the Jabhane opposite to the Jazar mosque, the Sheikh Ana'am Tomb built in 1807–08 by Suliman Pecha, the Sheikh Az A-Dean Tomb north of the wall by the sea (traditionally considered to be the tomb of Dahar El-Amar), and three cemeteries – the Muzoleom, a cemetery behind Hann-Shuni, and the cemetery of St George's Church.

Acre has four historic *churches*: St John's Church, built in 1737 by the Franciscans, probably on top of the Crusader St Andrew's Church and now used by the Roman Catholic community; the Maronite Church; St Andrew's Church, apparently built on top of the Crusader St Anne's Church and now used by the Greek Catholic Church; and St George's Church, one of the most ancient in Acre and referred to in 17th century pilgrims' description as St Nicholas's Church (it is constructed on Crusader cross-vaults, which matches the description of St Lawrence's Church).

There are eight *mosques* within the nominated old city of Acre. The El-Jazar mosque, built in 1781 by El-Jazar, on the remains of the Holy Cross Cathedral, is one of the most important mosques in the country. It comprises religious institutions and a famous library. El-Jazar, Suliman Pecha, and their families are buried in the courtyard. The El-Zaituna mosque was built in 1745 by Husain Abed Elhadi. What are believed to be remains of the Hospitallers' Church are incorporated in its structure. The Snan-Basha mosque was built in 1806–7 by Suliman Pecha above the remains of the mosque built by Snan-Basha in the 16th century. The Elmualic mosque was originally a synagogue of the Jewish community in Acre and was converted into a mosque by Dahar El-Amar in 1746. Like most of the mosques in Acre it overlies Crusader remnants: this is also the case of the A-Ramal (1704) and A-Magdala (1710) mosques. The Shazalia mosque was built in 1862 by the Sheikh Ali Nur A-Dean El-Yasruti, founder of the Shazalia cult, whose body and those of his family are buried nearby. Also of importance is the El Burg' mosque, located near the wall at the Lion Gate.

Other fine examples of Moslem architecture in Acre are two *bathhouses*: the large Hammam El-Basha built by El-Jazar in the 18th century, apparently on top of an ancient bathhouse, and the small Hammam built by Dahar El-Amar in the 18th century and in continuous use until the 1940s.

Among the historic *khans* (caravanserais) are Khan El Umdan, built in 1784 by El-Jazar; Khan El-Farang', built in the 16th century by French merchants in the central courtyard of the Crusader-period Venetian quarter; Khan A-Shauardee, built in the 18th century by Dahar El-Amar; Burg' El-Sultan, a Crusader tower, reconstructed for use by the Mamelukes and later incorporated into the khan; the Donkeys Khan, built in 1810 and ruined by an explosion at an ammunition depot; and Khan A-Shune, built in the period of Dahar El-Amar over the remains of the Pisan quarter.

Two *Baha'i holy sites* are also in the area of the old city nominated for inscription: the Jabotinsky Tower and the Abud House.

There are two *markets*: the Turkish Bazaar (El-Jazar Market) and Shuk El-Abyad (the White Market), built by Dahar El-Amar and reconstructed in 1817 by Suliman Pecha after a fire.

The main *Government Building* is the Citadel, which was the Ottoman governors' palace and a prison during the British Mandate. It was built over the citadel of the Hospitallers, which includes the Knights' Halls, the Grand Munier, the Crypt, the "Beautiful Hall," and the courtyard. The Seraya is thought to have functioned as a courthouse during the Ottoman period

The urban structure of contemporary Acre is based on the following fundamental factors:

- Acre's geographical position on a natural bay was a significant reason for its development as a port. Being located on a peninsula with its limits defined by its walls and by the sea that defined its boundaries dictated the need for dense building, a characteristic feature of medieval cities.
- The Crusader city was built in clearly defined quarters.
- The Ottoman city blended with the Crusader remains, using them as foundations. It is characterized by its layout of blocks and buildings set around inner yards.

At first glance, Acre's winding streets and blocks of buildings appear to have grown in an unplanned way: it is difficult to perceive any particular order according to which the city might have been arranged. It was, however, carefully laid out: it is arranged around two complementary hierarchies, the hierarchy of areas of transit and the hierarchy of built areas and blocks of buildings.

The built areas consist of quarters, blocks of buildings, individual buildings, and apartments. Apartment dwellings form blocks set around inner courtyards, the blocks forming larger blocks and quarters.

The boundary of every built component of the city is defined by some kind of wall.

- At city level by fortified walls that surround the old city in its entirety, detaching it and cutting it off from anything outside.
- At block level by uninterrupted stone fascias at ground level which constitute a "wall."
- At larger block level by the formation of inner courtyards.

The urban characteristic of Acre is one of looking inwards and containment, reflecting the role of the home in traditional Moslem society. The facades of buildings serve to separate the home from the street, thereby protecting the inhabitants. Upper floors were built on at a later stage and clearly reflect western influence, with less closure and containment, reflected in large picture windows and balconies.

The areas of transit are also arranged according to hierarchy, following the same hierarchic principle as in built areas – division and gradual passage:

- Main thoroughfares running between the city churches and public centres and the perimeter route running parallel to the city walls.
- Alleyways leading from the main thoroughfares into the built-up masses of dwellings and circular alleyways that encompass the blocks.
- Secondary cul-de-sac alleyways that run into the blocks, usually as far as the inner courtyards and sometimes connecting with another thoroughfare.

The large blocks are set around inner courtyards, giving the impression from outside that they are built very densely and closed. Within, the courtyards form intimate empty spaces that allow access to fresh air and sunlight.

Inner courtyards are found in a number of styles: at ground level, open to the sky; at ground level, but covered; set on roofs. They fulfil a number of roles: they may serve a single apartment or dwelling, they may serve as nuclei for a number of buildings grouped together into a block, or they may be located between blocks. The courtyards are part of the typological and morphological characteristics of the city's construction.

Management and Protection

Legal status

The old city of Acre is designated an antiquity site under the provisions of the 1978 Antiquities Law. Article 29.a prohibits any of the following activities without the written approval of the Director of the Israel Antiquities Authority:

- building, paving, the erection of installations, quarrying, mining, drilling, flooding, the clearing away of stones, ploughing, planting, or interment;
- the dumping of earth, manure, waste, or refuse, including the dumping thereof on adjoining property;
- any alteration, repair or addition to an antiquity located on the site;
- the dismantling of an antiquity, the removal of part thereof or the shifting thereof;
- writing, carving, or painting;
- the erection of buildings or walls on adjoining property;
- any other operation designated by the Director in respect of a particular site.

Management

Ownership of the property is divided between three main owners: the Israeli Land Administration (80%), the Muslim *Wakf* and the Christian Churches (15%), and private ownership (5%).

Following the establishment of the Old Acre Development Co Ltd (OADC) in 1983, a steering committee for urban planning drew up a new Master Plan for the old city of Acre for the years 1993–2000. The plan takes into account the international heritage of Acre, and takes account of the requirements of the Building and Urban Planning Law while considering the possibility of turning the city into a tourist attraction.

The main provisions are:

- Preservation of the special character of the old city of Acre – cultural, architectural, and aesthetic values.
- Preservation of the physical fabric whilst adapting to the modern quality of life.
- Provision of a solution to the inhabitants in the fields of residential accommodation, environment, community services, infrastructure, employment, and involvement in the process of developing whilst involving the public in the planning process.
- The development of tourism as a principal economic activity in Acre, Western Galilee, and throughout the State of Israel.

- Determining the permissible type of usage for each plot of land and building.
- Determining priorities and the distribution of resources.
- Provision of general planning whilst providing solutions to suitable specific programmes at the planning and execution stage.
- Provision of a solution for the planning framework of urban systems: ie transportation, infrastructures, sign posting, maintenance, management and preservation of the environment.

Preparation of the Plan involved a number of studies and surveys. These included a condition survey of the buildings, the development of a traffic plan, a study of the morphology of residential houses, a survey of potential tourist needs, and a survey of infrastructure of services (water, electricity, etc). As a result, areas in need of urgent intervention and priorities were identified.

The agencies with management authority under the terms of the Master Plan are the Acre Municipality, the OADC, the Israel Antiquities Authority (and its Conservation Department), and the Israel Land Administration (National Housing Authority). Site management is the responsibility of the OADC, a wholly state-owned professional body with expertise in management economics and marketing, and it is the OADC which coordinates the activities of the other partners. The Conservation Department of the Israel Antiquities Authority, which has a staff of conservation architects, engineers, archaeologists, and specialized conservators, is responsible for all conservation work.

Monitoring and control activities carried out under the plan are:

- Municipal inspection for enforcing the Building and Urban Planning Law;
- Archaeological inspection under the Antiquities Law (article 29.a);
- Conservation inspection;
- A Conservation Steering Committee composed of representatives of the following bodies: Conservation Department of the Israeli Antiquities Authority, the District Engineer, the Old Acre Development Company Ltd, the National Housing Authority, the Master Plan architect, the District Architect of the Israeli Land Administration, and a representative of the local community.
- A municipal tourist police.

Regular monitoring of the buildings in the old city is shared between the Municipality, the National Housing Authority, and the Conservation Department of the Israel Antiquities Authority, all of which are represented by inspectors on site.

ICOMOS considers that this plan and its implementation fulfil the requirements regarding management planning laid down in paragraph 24.b.ii of the *Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention*.

Conservation and Authenticity

Conservation history

A programmed approach to the conservation of the old city of Acre began in the 1990s. The first buildings survey had been carried out during the British Mandate. An extensive survey was made in 1962, and this served as the basis for the first master plan. From 1993 onwards there was a series of surveys of individual buildings, monuments, and blocks, and these have resulted in a number of technical manuals designed to provide architects, engineers, institutions, and private individuals with field solutions relating to specific aspects of the conservation and restoration of buildings. Restoration and conservation work on many of the major buildings are accompanied by scientific excavations, which are revealing many facets of the Crusader city.

At the present time the residential areas of the old city show little outward sign of the conservation effort over the past eight years. The facades of many of the buildings are in poor condition and there is substantial evidence of the use of inappropriate materials. The surfaces of many of the smaller streets and open spaces are poorly maintained. There is a profusion of cables and other infrastructural elements on the facades and pavements everywhere.

This appearance is, however, slightly misleading. The initial surveys showed that a large proportion of the housing stock was seriously decayed, to an extent that buildings were at risk and consolidation was urgently needed. This interior structural work has now been completed, as has the provision of underground conduits for electricity, telephone, and other services.

For the next stage of conservation and rehabilitation, a pilot project in a largely traditional residential area was selected. Work is in progress on this neighbourhood, adopting an overall approach rather than a piecemeal one directed to individual structures.

Excavation of the Crusader city beneath the Ottoman city is proceeding steadily. A number of innovative civil engineering solutions have been developed to stabilize cleared areas and permit exploration to continue.

Authenticity and integrity

Two periods in history have contributed to the appearance of contemporary Acre: the Crusader period and the Ottoman period. The special nature of the city's evolution has led to the preservation of its authenticity and the principal values of each of the two periods and of the city in general.

Crusader Acre is today mostly subterranean and has only begun to be uncovered recently. The well preserved remains include large portions of the fabric of urban life and buildings with all parts intact – walls, quarters, streets, alleys, fortresses, public buildings, religious buildings, dwellings, and shops, together with the subterranean infrastructure, architectural details, original plasterwork, and masonry. Building plans are clearly identifiable and building technology and materials can be accurately determined.

The Ottoman city was built on the Crusader city and took the form of an urban system of alleyways, courtyards, and squares, reflecting the values of Moslem society. The geographical conditions that determined its development, together with its socio-economic structure, maintained

the integrity of Acre as essentially an Ottoman city, without significant changes in the 19th and 20th centuries.

Acre has retained its character as a port city, with a blend of public buildings, caravanserais (*khans*), and religious buildings alongside markets, small shops, and large residential quarters, together with an active port which is still a source of income and access to the city. The major proportion of Acre's individual buildings have remained largely in the same form as when they were built, with few alterations over the last 150–300 years. Ottoman Acre exists in an architectural/social bubble reflecting the meeting between east and west.

It may therefore be concluded that Acre fulfils all the criteria regarding integrity and reliability of information sources as expressed in the Nara Document and as required by paragraph 24.b.i of the *Operational Guidelines*.

Evaluation

Action by ICOMOS

A ICOMOS expert mission visited Acre in February 2001. A evaluation of the "outstanding universal value" of the nominated property was provided by the ICOMOS International Scientific Committee on Historic Towns and Villages (CIVVIH).

Qualities

Acre is a well preserved example of a walled city of special historical interest. It was of major significance during the Crusader period in the Holy Land, first as its principal port and later as the capital of the second Kingdom of Jerusalem for a century. Following a long period of decline, during which it was still the main entry port for Christian pilgrims visiting Jerusalem, it flourished again in the 18th century as the capital of this part of the Ottoman Empire. Its historical trajectory gives it a unique character, in that the substantial remains of the Crusader city are preserved virtually intact beneath the typical Moslem city of the present day, and have in recent years been revealed by scientific excavation.

Comparative analysis

There are three similar Mediterranean towns with which Acre may justifiably be compared: Rhodes in Greece (already on the World Heritage List), Famagusta (Magussa) in Cyprus, and Sidon in Lebanon. All three towns have long histories, and the relevant periods for comparison are from the Crusader period onwards.

Rhodes was founded after the expulsion of the Crusaders from the Holy Land and was exclusively a city of the Order of St John (Hospitallers). By contrast, Acre was founded during one of the peaks of the Crusader period, it became the capital of the kingdom, and its inhabitants represented the full range of Crusader orders, reflecting the history of the Crusades in the Holy Land.

Contemporary Rhodes is more like a medieval European city than Acre, which is in its present form an Ottoman city. It has also not undergone major restoration projects in the 20th century.

After the capture and partial destruction of Acre, Famagusta inherited its position as the main trading port in the region, although it never attained either Acre's

significance or the rate of development that it underwent at its peak. Famagusta essentially represents a city built during the process of withdrawal of the Crusaders. Furthermore, it did not form part of the itinerary of pilgrimages to the Holy Land. At first glance Famagusta seems similar to Acre: it is an example of a walled Ottoman port city that has undergone some changes. The essential difference between the two is that the Crusader city of Famagusta is not preserved in its entirety beneath the Ottoman city: it has instead been blended with Ottoman structures.

Sidon was also an important port city during the Crusader era, but it was one of many port cities whereas Acre was the capital. There is also far less evidence of the Crusader City in Sidon than in Acre.

ICOMOS recommendations for future action

There is no buffer zone to provide protection of the setting of the old city of Acre defined in the plans provided with the nomination dossier, as required by the World Heritage Committee. This must be defined and appropriate regulations enacted before the property can be inscribed on the World Heritage List.

The most serious problem confronting those responsible for the conservation and maintenance of the old city is a social one. There is an almost total absence of pride of place. Few of the present-day inhabitants have any family ties with the city and so there is a lack of identification with it. Furthermore, many of the inhabitants are unemployed or poorly remunerated and so cannot afford to live elsewhere. If and when their personal fortunes change, they will immediately seek housing outside the walled city. As a result, they do not feel themselves under obligation to respect the appearance of what is to them no more than a transitory place of residence.

The task that confronts the managers of Old Acre is therefore fundamentally one of education, so as to demonstrate to the inhabitants that they live in a city with a long history and a rich heritage. The efforts already made over the past two to three years, since it became known that Acre appeared on the tentative list of Israel, need to be maintained and intensified. The educational programme should be accompanied by an intensified social programme aimed at improving the quality of life of the inhabitants of Acre.

The ICOMOS recommendation, that this nomination be *referred back* to the State Party, requesting the definition and regulatory protection of an appropriate buffer zone, and also information regarding existing and proposed educational and social projects relating to heritage protection and conservation, was endorsed by the Bureau at its meeting in June 2001.

This material was supplied by the State Party on 28 September and conforms fully with the requirements of the Bureau and ICOMOS.

Brief description

The townscape of the walled port city of Acre is characteristic of Moslem perceptions of urban design, with narrow winding streets and fine public buildings and houses. Beneath it lies almost intact the remains of its predecessor, the Crusader city, which is being revealed by archaeological excavation.

Statement of Significance

Acre is exceptional in that beneath its present-day appearance as a typical Moslem fortified city lie the remains of an almost intact medieval city on the European model. It bears exceptional material testimony to the Crusader kingdom established in the Holy Land in the 12th–14th centuries, and also to the Ottoman Empire in the 18th and 19th centuries.

ICOMOS Recommendation

That this property be inscribed on the World Heritage List on the basis of *criteria ii, iii, and v*:

Criterion ii Acre is an exceptional historic town in that it preserves the substantial remains of the its medieval Crusader buildings beneath the existing Moslem fortified town dating from the 18th and 19th centuries.

Criterion iii The remains of the Crusader town of Acre, both above and below the present-day street level, provide an exceptional picture of the layout and structures of the capital of the medieval Crusader Kingdom of Jerusalem.

Criterion v Present-day Acre is an important example of an Ottoman walled town, with typical urban components such as the citadel, mosques, *khans*, and baths well preserved, partly built on top of the underlying Crusader structures.

Bureau Recommendation

That this nomination be *referred back* to the State Party, requesting the definition and regulatory protection of an appropriate buffer zone, and also information regarding existing and proposed educational and social projects relating to heritage protection and conservation.

ICOMOS, November 2001

Revised February 2002

Acre (Israël)

No 1042

Identification

Bien proposé La vieille ville d'Acre

Lieu Galilée occidentale

État partie Israël

Date 30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Tout au long de son existence, Acre a été un exemple exceptionnel de symbiose entre différentes cultures et valeurs. Sa situation géographique en fait un point de rencontre entre l'est et l'ouest. De par les luttes auxquelles se sont livrées les diverses cultures pour le contrôle de la cité, toutes les parties ont été exposées aux influences des autres.

Le caractère unique d'Acre se fait sentir lorsque l'on examine la ville des Croisés, qui ont amené avec eux en Terre Sainte la technologie de construction européenne, tout en se servant des matériaux du cru et en construisant selon les divers impératifs dictés par la situation géographique de la ville. Leur relation avec le lieu et la population locale a abouti au développement de la cité hybride de cette époque, à laquelle nulle autre ville européenne ne peut être comparée.

Acre évolua pendant 200 ans, atteignant son apogée mondiale à l'époque où elle était la capitale des Croisés, et la principale porte d'entrée, pour beaucoup de visiteurs, en Terre Sainte. L'autre exemple du caractère exceptionnel de la ville est le rôle que joua Acre dans les plans ottomans de construction. Lorsque les Mamelouks prirent la ville, ils tentèrent d'enterrer la cité d'origine. Cependant, pendant la reconstruction du XVIII^e siècle, les édifices originaux des Croisés servirent de fondations aux nouveaux bâtiments, ce qui conserva ainsi le tracé urbain fondamental de l'époque des Croisades.

Critère ii

Acre est le vivant témoin de l'existence de deux cultures aujourd'hui éteintes : celle des Croisés en Terre Sainte et celle des Ottomans. Seule la Terre Sainte pouvait voir naître une ville de pèlerins et de Croisés comme Acre. Au fur et à mesure de l'évolution de la région, Acre devint la seconde ville majeure du pays, derrière Jérusalem.

De par son ancien statut de capitale du royaume franc en Terre Sainte, Acre offre aujourd'hui des témoignages uniques du mode de vie particulier des Croisés, qui ne dura

qu'un bref laps de temps, au regard de l'Histoire, avant de disparaître. C'est dans la ville basse que l'on trouve le plus de témoignages de cette culture et de ce mode de vie : là subsistent une multitude de vestiges archéologiques, magnifiquement préservés depuis des centaines d'années. Il suffit de flâner aujourd'hui dans la vieille ville d'Acre pour s'imprégner de la culture ottomane, grâce au degré inhabituel de préservation de ce style de vie dans l'enceinte de la ville et à sa situation géographique, et cela en dépit du fait que l'évolution des conditions socio-économiques ait provoqué un exode massif des classes les plus aisées.

Critère iii

Acre est un exemple de peuplement et d'utilisation des sols par un grand nombre de gens par des moyens militaires, dans un objectif religieux précis. En fait, ce peuplement n'avait pas pour cible la ville elle-même, qui n'était qu'un marche-pied vers Jérusalem. C'est pourquoi Acre présentait à la fois les aspects d'une ville de garnison et ceux d'une ville étape. Cette forme de peuplement, s'inscrivant dans un processus historique sur un bref laps de temps, est unique.

Les Croisés créèrent sur cette terre une nouvelle culture, qui ne cherchait ni à perpétuer son influence sur la culture locale, ni à absorber l'influence de cette dernière. Ainsi, l'Acre des Croisés cessa d'exister dès sa prise par les Mamelouks et la fin des Croisades. Le mode de vie particulier en vigueur jusqu'à cette date cessa brusquement d'exister.

Critère v

Acre est directement liée à plusieurs événements mondiaux historiques, ainsi qu'au bahaïsme.

En 1189, les Croisés, menés par le roi Guy de Lusignan, assiégèrent Acre : une opération qui dura deux ans et resta sans rivale dans les contes des guerres médiévales, dans le monde chrétien comme dans le monde musulman. Saladin, Richard Cœur de Lion et Philippe II prirent tous part à la guerre, et Acre se rendit aux forces croisées le 12 juillet 1191. Elle connut alors son âge d'or, en qualité de capitale du second royaume franc, de 1191 à 1291. Elle se dressait à la jonction de routes internationales, et était un important centre commercial entre l'Europe et l'Asie. En 1291, la ville fut finalement conquise par les musulmans, et systématiquement détruite sur les ordres du sultan al-Ashraf.

En 1799, Acre se tailla une renommée mondiale, car l'armée de Napoléon, après un long siège, ne parvint pas à la prendre. Les défenseurs de la cité, avec l'aide active des Anglais, parvinrent à repousser les forces françaises et à les forcer à se retirer. Le « Tell d'Akko », jadis nommé « colline du roi Richard », est rebaptisé « Tell de Napoléon ». L'échec du siège d'Acre marque un tournant décisif dans le règne de Napoléon.

En 1868, Bahá'ulláh arriva à Acre, prisonnier de l'empire ottoman. Il y passa les 24 dernières années de sa vie, d'abord emprisonné dans la forteresse de la ville, puis assigné à résidence dans un petit bâtiment de la vieille ville. C'est durant son séjour à Acre que Bahá'ulláh écrit son œuvre majeure, celle qui énonce les lois et préceptes suivis par les adeptes du bahaïsme. Il fut libéré vers la fin

de l'année 1870 et s'en fut vivre sur une propriété proche, en dehors de l'enceinte de la ville. Il y mourut en 1892. Sa dépouille y est enterrée, et sa tombe demeure aujourd'hui encore un lieu saint de pèlerinage pour le bahaïsme.

Pendant le mandat britannique en Palestine, neuf résistants combattant pour la liberté furent exécutés dans la salle des potences, une partie de la prison britannique occupant la citadelle.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Dans l'Antiquité, Acre se dressait sur le Tell d'Akko (ou Tell El Fukhar), à 2,5 km environ à l'est de la vieille ville. Le peuplement de la colline semble avoir commencé au début de l'âge du bronze (vers 3000 avant notre ère). Aux alentours de 1900 avant notre ère, la ville est fortifiée au moyen d'un haut rempart de terre, doté d'une porte de briques orientée vers la mer. Lorsque les Israélites conquièrent la terre de Canaan, Acre est une des villes attribuée à la tribu d'Asher. Dans les siècles qui suivent, elle passe sous le contrôle des Assyriens au IXe siècle avant notre ère, puis devient une ville phénicienne entre le VIe et le IVe siècle avant notre ère sous la domination perse. Suite à la conquête de la région dans son ensemble par Alexandre le Grand et à sa mort prématurée, la région autour d'Acre est d'abord dirigée par la dynastie hellénistique des Ptolémée d'Égypte puis par les Séleucides de Syrie.

La ville actuelle est fondée sur la péninsule au début de la période (IIIe-IIe siècles avant notre ère) et baptisée Ptolémaïs Antioche, du nom de son fondateur, Ptolémée II, roi d'Égypte. Il subsiste de cette période des traces de fortifications, un mur et une tour. Acre, de par sa position stratégique et son port naturel, devient un centre international de commerce.

Ayant fait partie pendant une courte période du royaume des Asmonéens au Ier siècle avant notre ère, la ville tombe aux mains des Romains en 63 avant notre ère et est intégrée à la province de Syrie ; elle se voit accordée le statut de *colonia*. Les premiers pèlerins chrétiens traversent Acre pour se rendre à Jérusalem. En 330, à la période byzantine, cette région passe sous le contrôle de l'empire romain. C'est une ère d'expansion économique et démographique, qui voit s'ériger des centaines d'églises et de monastères partout en Terre Sainte. Les grandes villes s'agrandissent encore et sont encerclées de nouveaux systèmes de fortifications ; quant à Acre, elle conserve son statut de principal port de la région.

Au début de la période arabe (638–1099), alors que la ville, qui a retrouvé son nom originel d'Akko, est intégrée au Califat du Caire, nombre des cités du pays sont abandonnées et détruites. L'importance d'Acre en tant que port international décroît, et les limites de la ville sont révisées afin d'inclure plusieurs quartiers autour du port, où stationne une flotte musulmane. La reprise économique d'Acre prend son essor aux Xe et XIe siècles ; le port et les remparts de la ville sont reconstruits.

La période croisée d'Acre commence en 1104, cinq ans après la chute de Jérusalem. Baudouin Ier, roi de Jérusalem, et la flotte commerciale génoise s'associent pour assiéger Acre depuis la terre et la mer, jusqu'à ce que la ville tombe aux mains des Croisés. Un nouveau modèle particulier de peuplement évolue alors, caractérisé par des quartiers bien définis et autonomes. Le roi s'installe dans le quartier nord de la ville, où il construit un palais fortifié.

Les marchands génois, vénitiens et pisans bâtissent des quartiers autonomes à proximité du port. Par ailleurs, les ordres militaires s'installent non loin – les Hospitaliers au nord de la ville et à l'ouest du palais, les Templiers au sud-ouest de la ville, et les chevaliers teutoniques près de la muraille orientale. Les autres quartiers importants sont ceux du Patriarche (où fut construite l'église de la Sainte-Croix, principale cathédrale d'Acre), des marchands français (le quartier provençal) et des marchands anglais. Des marchands musulmans et juifs s'installent également dans la ville.

Beaucoup d'édifices publics sont érigés – bâtiments fortifiés, églises, bains publics, boulangeries, cours et hôtels pour les pèlerins et les marchands, halles de marché – mais aussi des résidences privées. Pendant les deux siècles qu'elle passe sous la houlette des Croisés, Acre se transforme en une ville commerciale riche et prospère. Mieux que toute autre, elle symbolise les échanges entre les cultures orientale et occidentale.

En 1187, après la débâcle de Hattin et la destruction de l'armée des Croisés, les Musulmans conquièrent l'ensemble des terres des Croisés, et Acre leur appartient pendant quatre ans. Ce n'est qu'en 1191 que la Troisième Croisade, menée par Richard Cœur de Lion, aboutit à la reconquête d'Acre et des régions côtières attenantes. Un second royaume franc est instauré : Acre en est la capitale, car les Croisés n'ont pu reprendre Jérusalem.

De 1191 à 1291, le deuxième royaume des Croisés étend ses frontières. De nouveaux quartiers sont construits, tels Monmizar, au nord, et Acre est dotée d'un nouveau double rempart. D'autres palais, églises et bâtiments publics sont érigés, à une époque où, en Occident, on passe du style roman au gothique : une évolution du style reflétée à Acre, où de récentes fouilles ont révélé des bâtiments illustrant la transition entre les deux styles et l'établissement du style gothique au XIIIe siècle.

La période mamelouke (du nom des souverains musulmans d'Égypte) commence en 1291 avec la conquête d'Acre et se poursuit jusqu'en 1517. Acre fait partie du territoire mamelouk de Gaza. La ville est détruite et totalement désertée ; seuls subsistent quelques bâtiments autour du port.

À la période ottomane (1517–1917), les pèlerins et les marchands qui visitent Acre aux XVIe et XVIIe siècles la décrivent comme une ville fantôme, où se dressent encore quelques rares structures de l'époque des Croisés, certaines émergeant de la terre, d'autres enfouies. La reconstruction ne commence qu'au milieu du XVIIIe siècle, sous Daher El Amar, qui rénove le port, y installe officiels et marchands, se fait bâtir un palais et reconstruit les fortifications.

L'érection de l'Acre ottomane aux XVIIIe et XIXe siècles enterre les vestiges de la cité des Croisés et, ainsi, les préserve. En 1799, le nom d'Acre accède à la célébrité mondiale, lorsque Napoléon ne parvient à prendre la ville, alors sous l'égide du souverain turc Ahmed El Jazar, après un long siège.

Au XIXe siècle, Acre jouit d'un renouveau de croissance économique. Des mosquées, des bains publics et des caravansérails sont construits. De riches marchands s'y installent, et construisent de grandes demeures dans le style néo-classique oriental de la fin du XIXe siècle.

En 1868, Bahá'u'lláh, fondateur du bahaïsme, arrive à Acre, prisonnier de l'empire ottoman. Il y passera les 24 dernières années de sa vie, d'abord emprisonné dans la forteresse de la ville, puis assigné à résidence dans un petit bâtiment de la vieille ville. C'est durant son séjour à Acre que Bahá'u'lláh écrit son œuvre majeure, celle qui énonce les lois et préceptes suivis par les adeptes du bahaïsme. Il est libéré vers la fin de l'année 1870 et s'en va vivre sur une propriété proche, en dehors de l'enceinte de la ville. Il y meurt en 1892. Sa dépouille y est enterrée, et sa tombe demeure aujourd'hui encore un lieu saint de pèlerinage pour les adeptes du bahaïsme.

Après la prise d'Acre en 1918 et le mandat de la Ligue des Nations qui leur donne le contrôle de la Palestine, les Britanniques transforment la forteresse en prison. Plusieurs éminents colons juifs y sont emprisonnés, et des pendaisons y ont lieu. Les Britanniques étendent la ville au-delà des murailles, construisant des habitations et des bâtiments administratifs. Toutefois, ils ne font rien pour altérer le tissu de vie dans l'enceinte de la vieille ville. Le port tombe en désaffection lorsque le port de Haïfa, plus moderne, le supplante.

Après l'indépendance d'Israël en mai 1948, seuls quelques résidents musulmans demeurent dans la vieille ville, mais après la fin de la lutte, beaucoup d'Arabes palestiniens venus d'autres villes arrivent pour s'installer dans les vieux quartiers, tandis que les Juifs s'installent en grand nombre dans les nouveaux. Actuellement, les cinq mille habitants de la cité fortifiée sont exclusivement arabes, avec quelques 80 % venus d'autres régions d'Israël.

Description

La ville bâtie se compose de deux niveaux :

La ville des Croisés, dont il ne reste principalement que des vestiges souterrains partiellement mis à jour et dans un très bon état de conservation – remparts, quartiers (Hospitalier, génois, pisan, vénitien, *Burgus Novos*, etc.), des voies à ciel ouvert et couvertes, des

monuments, des tunnels de drainage, des systèmes de passages secrets, des échoppes et des habitations.

La ville ottomane, érigée sur les ruines de la ville croisée, utilisant les structures antérieures comme fondations et aidant ainsi à préserver les vestiges et le tracé de la ville. La ville ottomane se caractérise par ses allées étroites, ses monuments et ses logements innocents dotés d'une cour intérieure.

Le système de fortifications, qui comprend les remparts, les portes, les tours et les douves. Les murailles sont construites en plusieurs étapes entre 1750 et 1840. Elles incluent les vestiges de la muraille Daher-El-Umar (construite en 1750–1751) et sa porte du Lion, la muraille El-Jazar, et les portes de la ville (la porte de la Terre, construite par El Jazar, la porte de la Mer, et deux entrées dans les murs du nord ouvertes en 1910).

Deux éléments du *système d'approvisionnement* en eau subsistent : les vestiges de l'aqueduc, construit par Daher el Umar ou par El Jazar, qui apportait de l'eau depuis la fontaine Kabri jusqu'à la ville et alimentait les bains et la fontaine publics, et un réservoir à cinq voûtes en berceau ottomanes.

On compte plusieurs *tombeaux de cheikhs et cimetières* dignes d'intérêt, notamment le tombeau de Nebi Tzalah dans le cimetière proche de la muraille orientale, celui du cheikh Yanis dans une salle du mur méridional du Jabhane, face la mosquée Jazar, le tombeau du cheikh Ana'am, construit en 1807–1808 par Suliman Pesha, le tombeau du cheikh Az A-dean au nord de la muraille donnant sur la mer (traditionnellement considéré comme le tombeau de Daher El-Amar), et trois cimetières - le Muzoleom, un cimetière derrière Hann-Shuni et le cimetière de l'église Saint-Georges.

Acre compte quatre *églises* historiques : l'église Saint-Jean, bâtie en 1737 par les franciscains, probablement sur l'ancienne église croisée Saint-André, et aujourd'hui utilisée par la communauté catholique romaine, l'église maronite, l'église Saint-André, apparemment érigée sur l'ancienne église croisée Sainte-Anne et aujourd'hui utilisée par l'église grecque-melkite catholique, et l'église Saint-Georges, l'une des plus anciennes d'Acre, et mentionnée dans une description rédigée par des pèlerins au XVIIe siècle comme l'église Saint-Nicolas (elle est construite sur des voûtes d'arêtes de l'époque des croisades, ce qui correspond à la description de l'église Sainte-Laurence).

On dénombre huit *mosquées* dans la vieille ville d'Acre proposée pour inscription. La mosquée El-Jazar, bâtie en 1781 par El-Jazar sur les vestiges de la cathédrale de la Sainte-Croix, est l'une des plus importantes mosquées du pays. Elle abrite des institutions religieuses et une bibliothèque célèbre ; El-Jazar, Suliman Pesha et leurs familles sont enterrés dans la cour. La mosquée El-Zaituna fut construite en 1745 par Husain Abed Elhadi. Des vestiges sont incorporés à cette structure ; l'on croit qu'il s'agit de ceux de l'église des Hospitaliers. Quant à la mosquée Snan-Basha, elle fut bâtie en 1806–1807 par Suliman Pesha au-dessus des ruines de la mosquée édifée par Snan-Basha au XVIe siècle. La mosquée Elmualic était à l'origine une synagogue de la communauté juive d'Acre,

et fut transformée en mosquée par Dahar El-Amar en 1746. A l'instar de la plupart des mosquées d'Acre, elle se dresse sur les vestiges d'édifices des croisés : c'est aussi le cas des mosquées A-Ramal (1704) et A-Magdala (1710). La mosquée Shazalia fut construite en 1862 par le cheikh Ali Nur A-Dean El-Yasruti, fondateur du culte Shazalia, dont le corps et ceux de sa famille sont enterrés à proximité. La mosquée El Burg, située près du rempart, au niveau de la porte du Lion, est également importante.

Les deux *bains publics* sont d'autres exemples superbes de l'architecture islamique à Acre : le grand hammam El-Basha, construit par El-Jazar au XVIIIe siècle, apparemment sur d'anciens bains publics, et le petit hammam construit par Dahar El-Amar au XVIIIe siècle, et utilisé sans interruption jusque dans les années 1940.

Parmi les *khans* historiques (caravansérails) figurent Khan El Umdan, bâti en 1784 par El-Jazar, Khan El-Farang', construit au XVIe siècle par des marchands français dans la cour centrale du quartier vénitien de la période des croisades, Khan A-Shauardee, érigé au XVIIIe siècle par Dahar El-Amar, Burg' El-Sultan, une tour de croisés, reconstruite par les Mamelouks et plus tard incorporée au khan, le Khan des Ânes, construit en 1810 et détruit par une explosion dans un dépôt de munitions, et le Khan A-Shune, érigé sous Dahar El-Amar sur les vestiges du quartier pisan.

Deux lieux saints du bahá'isme se trouvent également dans la vieille ville proposée pour inscription : la tour Jabotinsky et la maison Abud.

On y trouve aussi deux *marchés* : le bazar turc (marché El-Jazar) et le souk El-Abyad (le marché blanc) construit par Dahar El-Amar et reconstruit par Suliman Pasha en 1817, à la suite d'un incendie.

Le principal *bâtiment d'État* est la citadelle, palais des gouverneurs ottomans et prison pendant le mandat britannique. Elle fut construite sur la citadelle des Hospitaliers, qui comprend les salles des chevaliers, le Grand Munier, la crypte, la « Grand-Salle » et la cour. On pense que le séraï aurait fait office de palais de justice à l'époque ottomane.

Le tissu urbain de l'Acre contemporaine repose sur les facteurs essentiels suivants :

- La situation géographique d'Acre, dans une baie naturelle, a joué un grand rôle dans son développement en tant que ville portuaire. Son emplacement, sur une péninsule, et son inscription dans des limites définies par ses murailles et par la mer ont imposé un tissu urbain dense, trait caractéristique des villes médiévales.
- La ville des croisés était construite en quartiers bien définis.
- La ville ottomane, pour sa part, se mélangea aux vestiges des croisés, s'en servant comme de fondations. Elle se caractérise par ses blocs et bâtiments élevés autour de cours intérieures.

À première vue, les rues sinueuses et les pâtés de maisons d'Acre semblent n'avoir suivi aucun plan : il est difficile de percevoir un agencement particulier dans la disposition de la ville. Elle a pourtant été soigneusement pensée : elle s'organise autour de deux hiérarchies complémentaires, celle des zones de transit et celles des zones construites et pâtés de maisons.

Les zones construites se composent de quartiers, de pâtés de maisons, de bâtiments individuels et d'appartements. Les complexes d'appartements forment des blocs organisés autour de cours intérieures, se regroupant ensuite en blocs plus importants puis en quartiers.

La limite de chaque composant construit de la ville est définie par des murs.

- Au niveau de la ville, par les remparts fortifiés qui entourent la vieille ville entière, la séparant et la coupant de l'extérieur.
- Au niveau des pâtés de maisons, par des bandeaux de pierre ininterrompus au niveau du sol, qui constituent un « mur ».
- Au niveau des blocs supérieurs, par la formation des cours intérieures.

Acre a pour caractéristique urbaine d'être tournée vers l'intérieur, reflétant le rôle du foyer dans la société musulmane traditionnelle. Les façades des édifices servent à séparer le foyer de la rue, et ainsi à protéger ses habitants. Les étages supérieurs sont plus récents et reflètent clairement l'influence occidentale : moins fermés et confinés, ils sont dotés de grandes fenêtres panoramiques et de balcons.

Les zones de transit sont elles aussi organisées selon un certain principe hiérarchique, identique à celui que l'on trouve dans les zones construites – division et passage graduel :

- Artères principales entre les églises et les places publiques de la ville, et voie périphérique parallèle aux remparts.
- Allées menant des artères principales aux zones construites d'habitations et allées circulaires encerclant les blocs.
- Allées secondaires en cul-de-sac qui s'achèvent dans les blocs, allant habituellement jusqu'aux cours intérieures et assurant parfois la liaison avec une autre artère.

Les grands blocs s'organisent autour de cours intérieures, donnant ainsi l'impression, vus de l'extérieur, de former un tissu très dense et très fermé. À l'intérieur, les cours forment un espace intime qui donnent accès à l'air frais et à la lumière du soleil. Elles peuvent être de styles divers : en rez-de-chaussée, à ciel ouvert ou couvertes, en terrasse sur les toits. Leurs rôles sont multiples : appartement ou habitation, noyau de plusieurs bâtiments regroupés en blocs, ou séparation entre blocs. Elles font partie des caractéristiques typologiques et morphologiques du tissu bâti de la ville.

Gestion et protection

Statut juridique

La vieille ville d'Acre est classée site antique aux termes des dispositions de la loi de 1978 sur les antiquités. L'article 29.a interdit les activités suivantes sans l'agrément préalable du directeur de l'autorité des Antiquités Israéliennes :

- construire, paver, ériger des installations, exploiter une carrière, une mine, forer, inonder, dégager des pierres, labourer, planter ou enterrer ;
- Jeter de la terre, du fumier, des déchets ou des ordures, y compris sur une propriété adjacente ;
- Altérer ou réparer une antiquité située sur le site, ou y ajouter quoi que ce soit ;
- Démanteler une antiquité, l'enlever en partie ou la déplacer ;
- Écrire, sculpter ou peindre ;
- Ériger des bâtiments ou des murs sur une propriété adjacente ;
- Réaliser une autre opération désignée par le directeur eu égard à un site donné.

Gestion

La propriété du bien se divise entre trois grands propriétaires : l'administration du territoire israélien (80 %), le *Wakf* musulman et les églises chrétiennes (15 %) et des propriétaires privés (5 %).

Suite à la fondation de *Old Acre Development Co. Ltd* (OADC) en 1983, un comité de direction de l'urbanisme a rédigé un nouveau plan directeur pour la vieille ville d'Acre entre 1993 et 2000. Celui-ci tient compte du patrimoine international d'Acre et des prescriptions de la loi de construction et d'urbanisme, tout en envisageant la possibilité de faire de la ville une attraction touristique.

Voici ses principales dispositions :

- Préservation du caractère particulier de la vieille ville d'Acre – valeurs culturelles, architecturales et esthétiques.
- Préservation du tissu physique, avec cependant adaptation au mode de vie moderne.
- Apport d'une solution aux habitants en matière de logement résidentiel, d'environnement, de services publics, d'infrastructure, d'emploi et d'implication dans le développement et l'urbanisme.
- Développement du tourisme en tant qu'activité économique principale d'Acre, de la Galilée occidentale, et de tout l'État d'Israël.
- Définition de l'usage autorisé pour chaque lot de terrain et bâtiment.

- Définition des priorités et de la distribution des ressources.

- Planification globale, tout en apportant des solutions à des programmes adéquats spécifiques au stade de la planification et de l'exécution.

- Apport d'une solution pour le cadre de planification – systèmes urbains tels que transport, infrastructures, signalisation, maintenance, gestion et préservation de l'environnement.

L'élaboration du plan a impliqué plusieurs études et enquêtes : étude de l'état des bâtiments, élaboration d'un plan de circulation, étude de la morphologie des maisons résidentielles, enquêtes sur les besoins potentiels des touristes et sur l'infrastructure de services (eau, électricité, etc.). Ce travail a abouti à l'identification d'un besoin urgent d'intervention et de certaines priorités.

Les instances dotées de pouvoirs de gestion aux termes du plan directeur sont les suivantes : la municipalité d'Acre, *Old Acre Development Company Ltd*, l'autorité des Antiquités Israéliennes (et son département de Conservation), et l'administration du Territoire Israélien (Autorité Nationale du Logement). La gestion du site est sous la responsabilité de l'OADC, organisme professionnel public spécialisé dans la gestion, l'économie et le marketing ; c'est aussi lui qui coordonne les activités des autres partenaires. Le département de Conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, dont le personnel se compose d'architectes de conservation, d'ingénieurs, d'archéologues et de conservateurs spécialisés, est responsable de tous les travaux de conservation.

Les activités de suivi et de contrôle conduites en vertu du plan sont les suivantes :

- Inspection municipale aux fins de l'application de la loi sur la construction et l'urbanisme ;
- Inspection archéologique en vertu de la loi sur les antiquités (article 29.a) ;
- Inspection de la conservation ;
- Comité de direction de la conservation, composé de représentants des instances suivantes : département de la conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, ingénieur de district, *Old Acre Development Company Ltd*, Autorité Nationale du Logement, architecte du plan directeur, architecte de district de l'administration du Territoire Israélien, plus un représentant de la communauté locale.
- Police touristique municipale.

La municipalité, l'autorité Nationale du Logement et le département de Conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, tous représentés par des inspecteurs sur le terrain, se partagent le suivi quotidien des édifices de la vieille ville.

L'ICOMOS considère que ce plan et sa mise en œuvre remplissent les conditions concernant la planification de la gestion établies au paragraphe 24.b.ii des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Une approche programmée de la conservation de la vieille ville d'Acre a vu le jour dans les années 1990. La première étude des bâtiments a été réalisée sous le mandat britannique. Une étude approfondie, réalisée en 1962, a servi de base au premier plan directeur. À partir de 1993, une nouvelle série d'études des bâtiments individuels, monuments et blocs ont abouti à la rédaction de plusieurs manuels techniques conçus pour donner aux architectes, aux ingénieurs, aux institutions et aux particuliers des solutions pratiques portant sur des aspects spécifiques de la conservation et de la restauration des édifices. Sur beaucoup des principaux bâtiments, les travaux de restauration et de conservation s'accompagnent de fouilles scientifiques, qui révèlent les nombreuses facettes de la cité des croisés.

Actuellement, les quartiers résidentiels de la vieille ville présentent peu de signes extérieurs de l'effort de conservation mis en œuvre sur les huit dernières années. En effet, les façades de nombre des bâtiments sont en piètre état, et l'on peut observer des preuves accablantes de l'utilisation de matériaux inadéquats. La surface de beaucoup des petites rues et des espaces ouverts est mal entretenue. Partout sur les façades et les trottoirs court une profusion de câbles et autres éléments infrastructurels.

Les apparences sont cependant quelque peu trompeuses. Les études initiales montrent en effet qu'une grande partie des bâtiments étaient dans un état de délabrement avancé, à tel point qu'ils étaient en danger et que des travaux de consolidation s'imposaient d'urgence. Les travaux structurels intérieurs ont été menés à bien, tout comme la pose de conduites souterraines pour l'électricité, le téléphone et autres services.

Pour la prochaine phase de conservation et de réhabilitation, un projet pilote dans une zone résidentielle traditionnelle a été sélectionné. Les travaux dans le quartier sont en cours ; une approche globale plutôt que fragmentaire, ciblant les structures individuelles, a été adoptée.

Les fouilles de la ville des croisés sous la ville ottomane se poursuivent. Plusieurs solutions novatrices en matière d'ingénierie civile ont été mises au point pour stabiliser les zones mises à jour et permettre la poursuite de l'exploration.

Authenticité et intégrité

Deux périodes historiques ont façonné le visage d'Acre tel qu'on le connaît aujourd'hui : la période des croisades et la période ottomane. La nature particulière de l'évolution de la ville a permis de préserver son authenticité, ainsi que les valeurs fondamentales de chacune des deux périodes et de la ville en général.

L'Acre des croisés est aujourd'hui presque entièrement souterraine, et n'a commencé que récemment à être mise au jour. Les vestiges bien préservés incluent de larges portions du tissu urbain et des bâtiments parfaitement intacts – murs, quartiers, rues, allées, forteresses, édifices publics ou religieux, habitations et échoppes, ainsi que l'infrastructure souterraine, les détails architecturaux, les plâtres d'origine et la maçonnerie. Les plans de construction sont clairement identifiables ; les techniques et matériaux de construction peuvent être déterminés avec précision.

La ville ottomane a été construite sur la ville des croisés et a pris la forme d'un système urbain d'allées, de cours et de places, reflet des valeurs de la société musulmane. Les conditions géographiques qui ont déterminé son développement, de même que sa structure socio-économique, ont conservé l'intégrité d'Acre en tant que ville essentiellement ottomane, sans changements notables aux XIXe et XXe siècles.

Acre a conservé son caractère de ville portuaire, mélangeant édifices publics, caravansérails (*khans*) et bâtiments religieux aux côtés de marchés, de petites échoppes et de grands quartiers résidentiels, avec un port actif qui demeure une source de revenus et une porte d'entrée dans la ville. La plus grande partie des bâtiments d'Acre ont conservé la forme qui était la leur à l'époque de leur construction, avec peu d'altérations sur les 150-300 dernières années. L'Acre ottomane existe au sein d'une bulle architecturale/sociale où se rencontrent l'Orient et l'Occident.

On peut donc en conclure qu'Acre satisfait tous les critères concernant l'intégrité et la fiabilité des sources d'information exprimés dans le document de Nara et requis par le paragraphe 24.b.i des *Orientations*.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Acre en février 2001. Le Comité scientifique international pour les villes et villages historiques de l'ICOMOS (CIVVIH) a également fourni une évaluation de la « valeur universelle exceptionnelle » du bien proposé pour inscription.

Caractéristiques

Acre est un exemple magnifiquement préservé de ville fortifiée à l'intérêt historique tout particulier. Elle joua un rôle prépondérant à l'époque des Croisades en Terre Sainte, tout d'abord comme port principal puis comme capitale du second royaume de Jérusalem, pendant un siècle. Après une longue période de déclin, durant laquelle elle n'en demeura pas moins le principal port d'arrivée pour les pèlerins chrétiens se rendant à Jérusalem, elle s'épanouit à nouveau au XVIIIe siècle, en qualité de capitale de l'Empire ottoman dans la région. Son parcours historique lui confère un caractère unique, en ce que d'importants vestiges de la ville des croisés sont préservés, virtuellement intacts, sous la ville musulmane typique d'aujourd'hui, et ont récemment été mis au jour par des fouilles scientifiques.

Analyse comparative

Il existe trois villes méditerranéennes susceptibles d'être, avec raison, comparées à Acre : en Grèce, Rhodes (déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial), à Chypre, Famagouste (Magussa), et au Liban, Sidon. L'histoire de ces trois villes est longue, et les périodes pertinentes, pour la comparaison, commencent à l'époque des croisades.

Rhodes fut fondée après l'expulsion des croisés de Terre Sainte, et appartenait exclusivement à l'ordre de Saint-Jean (Hospitaliers). À l'inverse, Acre fut fondée à l'apogée des Croisades ; elle devint la capitale du royaume des croisés, ses habitants représentant tous les ordres des croisés, reflet de l'histoire des croisades en Terre Sainte.

La Rhodes contemporaine est plus une ville européenne médiévale qu'Acre, laquelle, sous, sa forme actuelle, est ottomane. Elle n'a également subi aucun projet de restauration majeur au XXe siècle.

Après la prise et la destruction partielle d'Acre, Famagouste hérita de sa place de principal port commercial de la région, quoiqu'elle n'ait jamais réussi à rivaliser avec Acre : jamais elle ne connut la même importance, ni n'atteignit le degré de développement qui était celui d'Acre à son apogée. Famagouste représente essentiellement une ville construite pendant le retrait des croisés. De plus, elle ne faisait pas partie de l'itinéraire des pèlerinages en Terre Sainte. À première vue toutefois, Famagouste ressemble à Acre : c'est elle aussi un exemple de cité portuaire ottomane ayant subi quelques changements. Mais il existe une différence fondamentale entre elles : la ville croisée de Famagouste n'est pas entièrement préservée sous la ville ottomane, mais mélangée à cette dernière.

Sidon était elle aussi une importante ville portuaire à l'époque des croisades, mais elle n'était qu'une parmi d'autres, là où Acre était la capitale. Il reste aussi beaucoup moins de témoignages de la ville croisée à Sidon qu'à Acre.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Les plans fournis avec le dossier de proposition d'inscription ne font apparaître aucune zone tampon pour protéger la vieille ville d'Acre, comme l'exige le Comité du patrimoine mondial. Il convient d'en définir une et de promulguer des réglementations appropriées avant que le bien puisse être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Le problème le plus sérieux auquel sont confrontés les responsables de la conservation et de la maintenance de la vieille ville est de nature sociale. En effet, l'on constate une absence quasi totale de fierté du patrimoine. Aujourd'hui, rares sont les habitants qui ont des liens familiaux avec la ville, et ils ne s'identifient pas à celle-ci. De surcroît, beaucoup des habitants sont au chômage ou mal payés, et n'ont donc pas les moyens de vivre ailleurs. Dès que leur sort s'améliore, ils cherchent immédiatement un logement en dehors de la cité fortifiée, et ne se sentent donc tenus par aucune obligation de respect envers ce qui n'est pour eux qu'un lieu de résidence provisoire.

Les responsables de la vieille ville d'Acre ont donc fort à faire en matière d'éducation, afin d'enseigner aux habitants qu'ils vivent dans une ville dotée d'un riche passé et patrimoine. Les efforts déjà faits sur les deux ou trois dernières années, depuis que l'on sait qu'Acre figure sur la liste indicative d'Israël, doivent être maintenus et intensifiés. Le programme éducatif devrait être accompagné d'un programme social intensif dont l'objectif serait d'améliorer la qualité de vie des habitants d'Acre.

La recommandation de l'ICOMOS, que cette proposition d'inscription soit renvoyée à l'État partie, en demandant la définition et la mise en place de la protection réglementaire d'une zone tampon adéquate ainsi que l'apport d'informations concernant des projets pédagogiques et sociaux, existants et envisagés, relatifs à la protection et à la conservation du patrimoine, a été soutenue par le Bureau à sa réunion de juin 2001.

L'État partie a fourni ces informations le 28 septembre et elles répondent tout à fait aux exigences du Bureau et de l'ICOMOS.

Brève description

Le paysage urbain de la ville portuaire fortifiée d'Acre est typique de la perception islamique de la conception urbaine, avec des rues étroites et sinueuses, de magnifiques bâtiments publics et de belles demeures. En dessous, presque intacts, se trouvent les vestiges de son ancêtre, la ville croisée, révélée par des fouilles archéologiques.

Déclaration de valeur

Acre est exceptionnelle en ce que, sous son visage actuel de ville fortifiée à l'architecture islamique typique reposent les vestiges d'une ville médiévale quasi intacte, bâtie sur le modèle européen. Elle représente un témoignage matériel exceptionnel du royaume que les croisés établirent en Terre Sainte aux XIIIe-XIVe siècles, ainsi que de l'Empire ottoman des XVIIIe et XIXe siècles.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et v* :

Critère ii Acre est une ville historique exceptionnelle, en ce qu'elle préserve d'importants vestiges de ses édifices croisés médiévaux sous la ville fortifiée musulmane actuelle, qui date des XVIIIe et XIXe siècles.

Critère iii Les vestiges de l'Acre des Croisés, à la fois au-dessus et en deçà du niveau actuel des rues, offrent un aperçu unique du tracé et des structures de la capitale du royaume croisé médiéval de Jérusalem.

Critère v L'Acre actuelle est un important exemple de ville ottomane fortifiée, avec des composantes urbaines typiques, telles la citadelle, des mosquées, des *khans* et des bains publics bien préservés, partiellement construits sur les structures sous-jacentes des Croisés.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant la définition et la mise en place de la protection réglementaire d'une zone tampon adéquate. L'État partie devrait aussi fournir des informations au sujet des projets d'éducation et sociaux, existants et envisagés, relatifs à la protection et à la conservation du patrimoine.

ICOMOS, november 2001
révisée février 2002